

# TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau

UA 26-64 et 26-66

Procès-verbal de la

## **ONZIÈME RENCONTRE**

Tenue le 2 mai 2018, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Chibougamau



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James

**APPROUVÉ LE : 20 JUIN 2018**

# TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau

Présences aux rencontres du 2 mai 2018

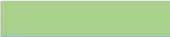




Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James  
Eeyou Istchee James Bay  
Regional Government

Délégué	Présence	Substitut	Présence
Steve Gamache	x		
Manon Cyr	x		
Denis Chiasson	x	Julie Boilard	
Frédéric Laliberté		François Bellavance	
Miriam Audrey Lessard Légaré	x	Marie-Eve Gosselin	
Jean-Claude Villeneuve			
Mireille Gravel	x		
Jean Blanchard		Fernand Potvin	x
Normand Boucher		Raymond Bouchard	
Varley Shecapio Blacksmith		Paul Dixon	
Paul Dixon			
Adario Masty		Johny Cooper	
Chris Cooper			
Paul Gravel			
Pierre Leblond			
Allan Saganash		Arthur Bosum	
Lise Aubin		Doris Paul	
Sonia Côté		Martial Pouliot	
Jacques Bérubé		Michel Laurendeau	x
Régis Simard		Denise Mignault	
Jacqueline Leroux			
Karole Gagnon		Sylvain Lépine	
Daniel Bédard	x	Isabelle Paradis	
Valérie Savard		Nancy Toulza	
Pascal Tremblay		Pascal Tremblay	
Gino Manning		Marie-Claude Tremblay	
Marie-Claude Tremblay		Danielle Meilleur	
Daniel Forgues		Darquise St-Georges	

Observateur, invité	Présence
Martin Fillion (animateur)	x
Johanne Morasse (à partir de 8h48)	x
Serge Bergeron	x
Julien second	
Stephan Ouellet	x
Dany Hogue, invité	
Valérie Guindon, invitée	x
Charles Couture, invitée	x

## Confirmation de présence ou d'absence

Présence	
Présence par téléphone	
Absence	

# TGIRT-EIBJ CHAPAIS-CHIBOUGAMAU

## ONZIEME RENCONTRE

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre, tour de table	La rencontre débute à 8 h 30. Les participants se présentent à tour de rôle.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'animateur procède à la lecture de l'ordre du jour. Une déléguée demande l'ajout d'un point concernant la route du Nord. Le sujet sera discuté au point concernant le suivi des enjeux (point 5.). Un délégué avait également fourni des enjeux concernant les pourvoies. Ils pourront être discutés, mais aucune décision ne pourra être prise, compte tenu de la réception tardive de ces enjeux.	Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyé par M. Fernand Potvin, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.
3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal du 7 février 2018	<p>Les participants présents à la rencontre du 7 février 2018 prennent quelques instants pour relire le procès-verbal. L'animateur fait également un suivi des décisions. Au point 8, les enjeux ont soulevé beaucoup de discussions. L'animateur fait un bref rappel de ponts saillants. Les enjeux déjà adoptés pourront être repris dans le cadre des PAFI-T dont une présentation est prévue à l'ordre du jour.</p> <p>Concernant le comité technique sur les chemins, un délégué demande pourquoi les sentiers VHR ne font pas partie de la carte. En réponse, l'animateur mentionne que personne n'en a encore fait la demande, mais qu'il pourra les ajouter.</p> <p>Au point relatif aux enjeux, un délégué avait mentionné qu'un périmètre relatif au développement de la villégiature avait été adopté par résolution. Un observateur demande si tel est le cas et si cela devrait faire partie du procès-verbal. L'animateur mentionne que la question est de savoir si un délégué avait effectivement fait une telle affirmation et si d'autres participants ont réagi. Outre la validation du procès-verbal, les participants discutent de l'enjeu concernant la villégiature et des suites à donner. Des modalités avaient été proposées et des valeurs avaient été mises en lumière, mais le contour proposé reste à revoir. Un délégué propose de mettre en place un comité technique et de contacter les villégiateurs pour connaître leurs valeurs. Les travaux du comité techniques devront revoir la désignation d'un périmètre tenant compte d'aspects liés à la planification du territoire.</p> <p>À la page 7, dans le haut de la page, une modification est demandée : changer « L'observateur du MFFP remet en question le bien-fondé du besoin, en l'absence d'un</p>	Sur proposition de M. Fernand Potvin, dûment appuyé par M <sup>me</sup> Myriam Audrey Lessard Légaré, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal avec les modifications demandées.

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>diagnostic. » pour « L'observateur du MFFP a besoin de plus amples précisions concernant cet enjeu. »</p> <p>Au bas de la page 7, une modification est demandée : « L'animateur rappelle qu'à la rencontre du comité technique, un problème de communication a effectivement été observé entre les maîtres de trappe qui connaissent bien la localisation des frayères et le MFFP qui a besoin de cette information pour en tenir compte. » pour « L'animateur rappelle qu'à la rencontre du comité technique, un problème de divulgation de l'information a effectivement été observé entre les maîtres de trappe qui connaissent bien la localisation des frayères et le MFFP qui a besoin de cette information pour en tenir compte. »</p> <p>Au point 8. 11<sup>e</sup> paragraphe, une modification est demandée : « Toutefois, compte tenu de la notion d'espèce parapluie, la protection de l'original permet du même coup de protéger d'autres espèces. » pour « Toutefois, un délégué mentionne que compte tenu de la notion d'espèce parapluie, la protection de l'original permet du même coup de protéger d'autres espèces. »</p> <p>Partout où la SÉPAQ est mentionnée, ajouter « (Corporation Nibiischii) » juste après, y compris dans les acronymes.</p>	
4. Correspondance	<p>La société Minière Osisko a transmis au GREIBJ, un avis concernant des travaux d'exploration à venir. L'avis est accompagné d'une carte. Un délégué demande que les documents cartographiques accompagnant de tels avis permettent de mieux se situer par rapport aux territoires des tables de GIRT. L'animateur fera des vérifications auprès des organismes qui transmettent de tels avis, de manière à pouvoir mieux se situer. Il est également possible de reprendre la carte et de la transposer sur le territoire de la table de GIRT. L'animateur fera des vérifications en ce sens.</p>	<p>Proposer une carte des travaux qui les situe mieux par rapport aux territoires des tables de GIRT.</p>
5. Grille des enjeux	<p>L'animateur introduit la grille des enjeux révisée en précisant que les cases en blanc correspondent à des éléments déjà adoptés par la table. Un seul enjeu demeure encore en attente de discussions, à savoir l'enjeu sur le rendement sylvicole.</p> <p>Les enjeux adoptés dans leur forme actuelle pourront être intégrés aux PAFI-T qui feront l'objet d'une présentation au point suivant. La coordonnatrice des PAFI au MFFP explique brièvement comment ces enjeux pourront s'intégrer. Une déléguée demande si l'objectif à ce stade-ci consiste à vérifier si les délégués sont à l'aise avec le</p>	<p>À la demande d'un délégué au point précédent, les sentiers VHR seront ajoutés à la carte des chemins multiusages jugés prioritaires.</p> <p>Sur proposition de M. Denis Chiasson, dûment appuyé par M. Steve Gamache, il est convenu de mettre en œuvre un comité technique sur la villégiature avec pour mandats de contacter les villégiateurs pour connaître leurs préoccupations, proposer des</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>tableau actuel. L'animateur confirme.</p> <p>Une préoccupation est soulevée en lien avec l'encadrement visuel sur la route du Nord et demande si cela peut être ajouté à la grille actuelle. Elle explique que des coupes ont été réalisées jusqu'aux abords de la route du Nord dans un secteur de récolte et que déjà, des utilisateurs ont déposé des plaintes, exprimant que cela affecte l'aspect visuel. Des membres mentionnent que les modalités actuelles permettent de telles pratiques. En lien avec sa préoccupation exprimée, la déléguée demande qu'on envisage l'élaboration de modalités particulières à certains endroits considérés stratégiques pour le tourisme. L'animateur suggère de revoir l'enjeu relatif à l'encadrement visuel déjà présent dans la grille des enjeux. Plus spécifiquement, il suggère de bonifier le besoin associé en ajoutant « certains chemins ». Un autre délégué demande d'ajouter également « certains sentiers pédestres ». Un autre délégué demande qu'on ajoute les sentiers VHR. Un délégué mentionne que lorsqu'on ne coupe pas jusqu'à un chemin existant, on doit ouvrir de nouveaux chemins et cela peut ajouter des contraintes additionnelles. On doit composer avec le ministère des Transports qui souhaite limiter l'accès à la route du Nord et avec les Cris qui souhaitent qu'on limite la densité des chemins. Dans le cas de la coupe mosaïque, lorsqu'on récolte un secteur, on doit laisser des secteurs adjacents intacts et attendre que la régénération ait atteint une certaine hauteur avant de les récolter. On peut laisser une bande résiduelle le long du chemin et le récolter une fois que la régénération du secteur récolté adjacent a atteint une certaine hauteur. Cela peut constituer un compromis, mais d'un point de vue opérationnel, cela apporte des contraintes additionnelles. D'autres avenues peuvent être envisagées. Dans un premier temps, l'animateur mentionne qu'il faudrait établir une cartographie des secteurs concernés, où les délégués souhaiteraient y voir s'appliquer des modalités particulières. Il suggère également qu'on en évalue les implications. L'observateur du MFFP mentionne que d'autres opérations de récoltes sont prévues dans le cadre du prochain quinquennal, le long de la route du Nord et cela peut représenter une trentaine d'hectares. L'animateur propose aux délégués qui soutiennent la préoccupation de collaborer avec lui pour établir une cartographie des secteurs concernés. Les délégués poursuivent la discussion en abordant certaines avenues et certaines contraintes appréhendées. Un délégué s'interroge sur la</p>	<p>modalités particulières et définir un ou plusieurs périmètres où ces modalités pourront s'appliquer. Contacter uniquement les villégiateurs à l'intérieur du périmètre proposé depuis la rencontre précédente. Le représentant du groupe des villégiateurs, les deux représentants des BGA et l'observateur du MFFP feront partie du comité technique. Faire le lien avec les tables de GIRT d'Oujé-Bougoumou et de Waswanipi que le périmètre proposé recoupe.</p> <p>Dans la grille des enjeux, le besoin concernant la qualité des paysages sera bonifié par l'ajout de « certains chemins ». Un nouveau besoin sera ajouté à la grille des enjeux : « Sensibiliser les utilisateurs du territoire forestier, sur les retombées découlant des travaux d'aménagement forestier. » En lien avec ce besoin, des moyens tels que l'installation de panneaux d'interprétation et d'information seront proposés.</p> <p>Une carte des chemins, des portions de chemins et des sentiers jugés stratégiques pour le tourisme, sera produite. Cette carte inclura également les sentiers VHR. Deux délégués transmettront des cartes à l'animateur qui produira une carte. Il la transmettra à l'observateur du MFFP pour qu'il y superpose les secteurs du prochain quinquennal concernés. Il la transmettra à l'ensemble des délégués pour validation.</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>perception populaire négative. « Pourquoi doit-on se cacher », ne devrait-on pas plutôt afficher nos travaux, les expliquer, au moyen de panneaux sur les lieux où il y a eu de la récolte par exemple? On peut aussi appliquer des modèles de coupe qui se fondent mieux dans le paysage. D'autres délégués partagent l'idée d'afficher nos travaux plutôt que de les cacher. Mais tous les délégués ne partagent pas les moyens abordés, en lien avec le besoin exprimé initialement. Une déléguée mentionne que plusieurs touristes viennent en région avec une attente de voir des paysages sauvages. Un autre délégué précise que nous ne sommes pas en forêt sauvage, mais en forêt aménagée. Les délégués sont divisés sur le besoin tel qu'évoqué initialement et les discussions portent en partie sur l'image qu'on devrait véhiculer. Certains membres renchérissent sur l'idée des panneaux d'interprétation, soulevant un autre besoin d'ordre éducatif, soit la sensibilisation des utilisateurs sur l'aménagement forestier et les retombées positives. Un premier moyen envisagé est l'installation de panneaux, mais d'autres outils de sensibilisation peuvent être utilisés. Il restera à voir qui les mettra en œuvre. Un délégué du groupe des BGA fait valoir que les acteurs de l'industrie ont une ouverture à contribuer à la mise en œuvre d'un tel moyen.</p> <p>Des discussions concernant l'enjeu relatif à la villégiature, tenues au point 2., ont conduit à la mise en place d'un comité technique avec trois mandats. Les discussions ont porté sur le contexte entourant la proposition d'une zone et sur les aspects qui devraient être pris en compte dans la délimitation d'une telle zone. La planification du développement de domaines connexes tels que le tourisme, la planification du développement à l'intérieur et à l'extérieur des périmètres municipaux et le moratoire sur l'émission de baux de villégiature ont été abordés dans le cadre des discussions. Une invitée mentionne qu'un outil a été élaboré pour aider l'élaboration de priorité relative à cet enjeu et concernant les paysages sensibles. Ces outils sont disponibles en ligne.</p> <p>L'animateur introduit des enjeux déposés par le groupe des pourvoiries. Le délégué représentant ce groupe, explique les différents éléments d'enjeux, lesquels comprennent des besoins, des moyens et des indicateurs. Un premier enjeu concerne la compétitivité de l'industrie touristique. Cet enjeu se décline en deux besoins qui réfèrent respectivement à l'environnement (ambiance) et certaines ressources, lesquels éléments conditionnent la qualité de séjour pour les utilisateurs.</p>	<p>L'animateur transmettra à l'ensemble des membres, la proposition d'enjeux déposée par le délégué du groupe des pourvoiries, pour révision.</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>Certains éléments devraient être précisés, notamment parmi les moyens proposés. L'animateur partagera le document à l'ensemble des membres et les invitera à bonifier les éléments d'enjeux. Des membres mentionnent que certains besoins s'apparentent davantage à des valeurs, notamment la sécurité. Les délégués observent que certains des éléments d'enjeux peuvent s'intégrer à d'autres éléments de la grille actuelle.</p>	
<p>6. Préconsultation sur le PAFI-T des UA 26-64 et 26-66</p>	<p>La coordonnatrice des PAFI au MFFP donne quelques indications quant aux différents documents d'appui à sa présentation. Elle explique brièvement le contexte entourant la confection des PAFI-T, l'étape dans laquelle s'insère cette présentation et les étapes subséquentes. Elle aborde le contexte territorial au moyen d'une carte de la région. On y voit notamment le territoire d'application du chapitre 3 de l'Entente la Paix des Braves. La coordonnatrice donne et explique quelques statistiques régionales relatives au couvert forestier. Les chiffres à l'échelle des UA se retrouvent dans des notes complémentaires. Elles donnent quelques chiffres sur les utilisateurs du territoire forestier, notamment via les droits consentis. La coordonnatrice montre une carte de la répartition des usines de transformation du bois qui s'approvisionnent dans la région. Un délégué demande si on a une idée des volumes transformés dans la région et à l'extérieur. L'animateur mentionne une analyse faite il y a quelques années, faisant état d'un bilan net avoisinant les 75 % des droits provenant de la région et transformés dans la région. La coordonnatrice aborde les mécanismes de consultation prévus, notamment les tables de GIRT. Un tableau met en perspective les principales préoccupations soulevées aux tables de GIRT et celles exprimées par les Premières Nations.</p> <p>Le MFFP suit certains enjeux régionaux, notamment des enjeux écosystémiques. Une grande partie du territoire est soumise au régime dit de la coupe en mosaïques. Ce régime fait l'objet d'une approche d'aménagement qui à certains égards, diffère de l'approche d'aménagement écosystémique appliquée dans l'autre portion de la région, non soumise aux dispositions de la Paix des Braves. Voilà déjà plusieurs années que le régime de la coupe en mosaïques est mis en application et on réalisera bientôt une deuxième passe. Le MFFP travaille actuellement sur des dispositions relatives à la planification et la réalisation de cette deuxième passe. La coordonnatrice aborde les différents enjeux écologiques et explique les notions de filtre brut et de filtre fin qui</p>	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>établisent deux classes d'enjeux. Elle aborde l'organisation spatiale qui réfère spécifiquement au régime de la coupe en mosaïques, l'enjeu des peuplements mixtes, la structure interne des jeunes peuplements, les milieux riverains, l'intégrité de l'écosystème aquatique, les espèces fauniques qui requièrent des mesures particulières et le caribou forestier. Deux enjeux de productivités forestières sont également pris en compte, à savoir le phénomène de paludification et l'envahissement des sites en régénération par des plantes éricacées. La gestion des voies d'accès fait également l'objet d'un suivi. Un plan de gestion des voies d'accès est en cours d'élaboration au MFFP, mettant à contribution progressivement les différents groupes d'intérêt et le public. L'aménagement de l'habitat du caribou forestier conditionne de façon majeure ce plan de gestion des voies d'accès. Une carte des chemins stratégiques à maintenir et à construire est présentée aux membres. Des enjeux locaux soulevés par les tables de GIRT sont déjà pris en compte dans l'élaboration des PAFI-T. On y retrouve notamment les paysages sensibles, les produits forestiers non ligneux (PFNL) et les sentiers d'intérêt.</p> <p>La stratégie d'aménagement mise de l'avant repose sur certains impératifs, à commencer par le maintien de la possibilité forestière. Le Forestier en chef qui en assure le suivi applique des réductions en lien avec des contraintes et avec certains des enjeux abordés précédemment. Concernant la ventilation de la récolte par caractéristique opérationnelle, on exprime brièvement le bilan 2013-2018 en mentionnant que les cibles sont atteintes. Selon un délégué, il y aurait lieu de préciser les cibles opérationnelles pour chaque UA. La coordonnatrice indique que ce sera précisé dans les versions détaillées des PAFI-T. La stratégie d'aménagement prévoit des travaux sylvicoles commerciaux et non commerciaux, et comporte des cibles relatives à ces deux groupes de travail. Au chapitre des travaux commerciaux, il y a un objectif d'augmenter la coupe à rétention variable et l'éclaircie commerciale.</p> <p>Les membres discutent de l'évolution du processus devant conduire à l'adoption des prochains PAFI-T, et du suivi de l'échéancier prévu initialement et modifié à certains moments. Des contraintes générées aux différents niveaux du processus de consultation des multiples acteurs et parties prenantes ont pu occasionner certains retards. L'élaboration des PAFI-T repose sur un processus complexe faisant appel à différents acteurs et</p>	



POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>parties prenantes, impliquant plusieurs paliers de consultation et de collaboration. En vertu des dispositions de la Paix des Braves, des dispositions particulières s'appliquent. L'échéancier de réalisation et de consultation des parties prenantes et de la population comporte beaucoup d'étapes dont plusieurs sont interdépendantes.</p> <p>En guise de conclusion, la coordonnatrice fait valoir la nécessaire contribution des tables de GIRT. D'ailleurs, elle observe une belle collaboration de ces tables dans la région.</p>	
7. Points d'information et demandes des délégués		
a. Comité de coordination	<p>L'animateur annonce qu'un comité de coordination sera prochainement mis en place pour l'ensemble des tables de GIRT coordonnées par le GREIBJ. Son rôle sera d'analyser et d'améliorer le fonctionnement actuel des tables de GIRT. Le comité de coordination sera formé de représentants du MFFP, de l'animateur et de deux délégués. Aussi, l'animateur invite les délégués intéressés à lui faire part de leur intérêt pour faire partie du comité.</p>	
8. Levée de la rencontre	<p>La rencontre se termine à 12 h 25. La prochaine rencontre est prévue le 20 juin à Chapais. Des délégués demandent de revoir l'heure de la rencontre, exprimant une préférence de ne pas tenir les rencontres durant le jour. Un sondage transmis aux membres précédemment avait plutôt révélé une préférence pour l'avant midi. Mais les membres présents à la rencontre soutiennent être plus disponibles en soirée. Une déléguée propose de débiter à 16 h 30, pour ne pas terminer trop tard. La prochaine rencontre débiterà donc à 16 h 30 et un souper sera prévu.</p>	<p>Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyé par M. Daniel Bédard, il est unanimement convenu de lever la rencontre.</p>

## ACRONYMES

BGA :	Bénéficiaire de garantie d'approvisionnement
GIRT :	Gestion intégrée des ressources et du territoire
GREIBJ :	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
MFFP :	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
PAFI-T :	Plan d'aménagement forestier intégré tactique
PFNL :	Produit forestier non ligneux
SÉPAQ :	Société des établissements de plein-air du Québec Corporation Nibiischii